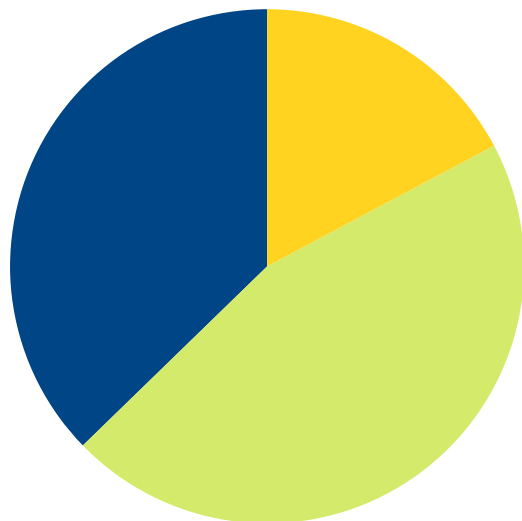
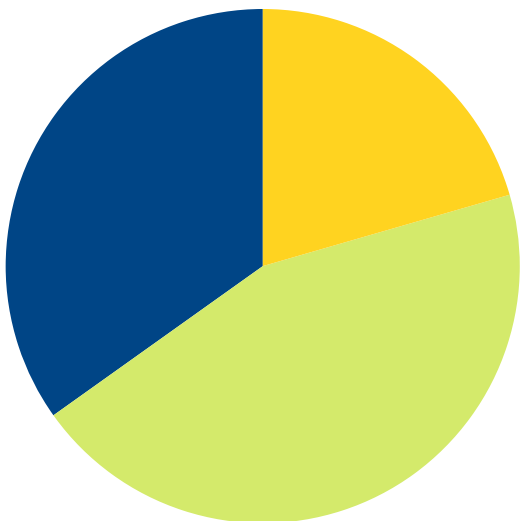




- adhésion familiale
- adhesion individuelle
- adhésion petit budget



- adhésion familiale
- adhesion individuelle
- adhésion petit budget

Au 11 septembre 2025

Adhésions	389
adhésions familiales	145
adhésions individuelles	177
adhésions petit budget	67
Adhérentes adhérents	672

Au 11 septembre 2026

Adhésions	307
adhésions familiales	107
adhésions individuelles	137
adhésions petit budget	63
Adhérentes adhérents	495

AG 2026 Vélo Utile

Adhésions / Adhérentes et Adhérents

Les statuts demandent à ce que le montant des cotisations soient fixées en AG

Nous proposons de reconduire les tarifs :

Adhésion individuelle : 15 €

Adhésion famille : 20 €

Adhésion petit budget : 5 €

Adhésion bienfaiteur : tarif libre (10 € souvent ! Maximum constaté 50 €)



Nous proposons de nouvelles catégories :

Famille à petit budget : 10 € pour assurer tous les membres lors des activités

Association amie : adhésion croisée, sans versement de cotisation

Personne morale, entreprise, service public, association (autre qu'amie) : tarif 50 € ?

AG 2026 Vélo Utile



Règlement intérieur

Pour compléter les statuts sans la lourdeur d'une assemblée générale extraordinaire.

exemples : convocation AG par SMS, âge des mineurs pour voter à l'AG

Vous êtes invités à participer à sa rédaction.

Règlement Général sur la Protection des Données

Un registre de traitement est obligatoire .

Il doit recenser le responsable de traitement, les catégories de données, les bases légales, les finalités, les personnes ayant accès aux données, les durées de conservation et les mesures de sécurité.

Il sera transmis à la **CNIL** en cas de contrôle.

Nous avons l'**obligation de supprimer** de nos fichiers **les données** des ancien·e·s adhérent·e·s, soit à **leur demande** soit au maximum **au bout de 3 ans** après la **fin de leur adhésion** ou de la **désinscription de la lettre d'information**.

AG 2026 Vélo Utile



Adhésions / Adhérentes et Adhérents

Pour la comptabilité et la gestion des adhérents, Vélo Utile a choisi **Paheko** (« coopérer » en Maori), créé par l'association vélo **la Rustine de Dijon**.



L'intelligence artificielle a été utilisée pour tester la sécurité.

Toutes les failles ont été corrigées en moins de 24 heures et aucune donnée n'a fuité.





Contrat d'Engagement Républicain (CER)

Pour obtenir des subventions de l'état, la région, l'agglomération et de certaines communes, Vélo Utile a souscrit le Contrat d'Engagement Républicain

Une fois le CER souscrit et la subvention ou l'agrément accordés par l'autorité administrative, **l'association doit** :

- **Informers les membres** de la souscription du CER et de ses termes, et de leur obligation de le respecter ;
- **Veiller au respect** du CER par ses dirigeants, membres, bénévoles ;
- **Faire cesser tout manquement** au CER en fonction des moyens dont elle dispose.

Engagements

Respect des lois de la République

Liberté de conscience

Liberté des membres de l'association

Égalité et non-discrimination

Fraternité et prévention de la violence

Respect de la dignité de la personne humaine

Respect des symboles de la République

https://associations.gouv.fr/sites/default/files/2025-10/faq_cer_fevrier_2023_vf.pdf